DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 202609D078

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20261009-202609D078-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
29 Septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Absents : 1
Votants : 28

Date de la convocation :
23 Septembre 2026

Domaine
Finances
Pour : 28
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Mme Isabelle DUBOIS, Maire.

Madame I. VAURES a été élue secrétaire de séance.

PRÉSENTS *:* I. DUBOIS –V.PEYROL - J. LEDUC – C. DULONG -. MEURGUES - I. VAURES - A. DUPERRIER - F. JANET - N. CHATAIN - N. SANCAR – B. GLAIZAL C. SEMINARA- TNP RUCEL -C. CABON -K. DOS PRAZERES -G. POCHON- D. OZANT - S. VILLEMONT -J. SCANDOLA– P. SALOMON - F. CANARD - P.NOBLET - S.BAUDIN – D. MILLOT - Jan BULTEZ-GOBERT ;

ABSENTS **:**
J. BERTHET a donné pouvoir à A.DUPERRIER
P-Y GARREAU a donné pouvoir à I.DUBOIS
R. MAGNY a donné pouvoir S.BAUDIN

S.GUEDON

DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNE

Mme Isabelle Vaures expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'adopter la décision modificative n°2, section investissement , du budget de la Commune, selon les modalités suivantes.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-202-307-020 : REVISION / MODIFICATION PLU	0.00 €	9 750.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**9 750.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-21351-278-321 : GYMNASE	20 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-281-321 : HALL DES SPORTS	0.00 €	20 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-337-020 : MOBILITE DOUCE	9 750.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21534-240-50 : VOIRIES	1 685.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21534-313-50 : VIDEOPROTECTION	0.00 €	1 685.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**31 835.00 €**	**22 085.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	31 835.00 €	31 835.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

La Commission Finances réunie le 21 Septembre 2026 a donné un avis favorable

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ✓ Adopte la décision modificative n°2 du Budget Commune.

Pour extrait conforme.
Fait à Villars-les-Dombes, le 5 Octobre 2026
Le Maire,
Isabelle DUBOIS

Le Maire
Isabelle DUBOIS
MAIRIE DE VILLARS-LES-DOMBES (AIN)